

JAARBOEK

VAN HET

KONINKLIJK NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- EN PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK

„Concordia res parvae crescunt”

TE

AMSTERDAM



II. 1915.

AMSTERDAM

JOHANNES MÜLLER

1915.

**Les trouvailles de monnaies carolingiennes dans
les Pays-Bas, spécialement celles des trois
provinces septentrionales, par**

P. C. J. A. BOELES,

Conservateur du Musée frison à Leeuwarden.

INTRODUCTION.

Il est important de décrire minutieusement et de conserver dans leur ensemble les trouvailles de monnaies appartenant à une période pauvre en sources historiques ou de monnaies qui, au point de vue numismatique, prêtent à la discussion. Un mauvais état de conservation des monnaies ne diminue d'ordinaire en rien la signification historique de la trouvaille. Au point de vue numismatique, il importe aussi de connaître les trouvailles en leur entier. C'est grâce à elles que de nombreuses questions numismatiques doivent être résolues. Toutefois, pour apprécier pleinement leur importance, il faut qu'on les compare avec celles de même espèce. Les trouvailles de monnaies carolingiennes faites dans notre pays, se prêtent fort bien à un pareil examen : «Les Pays-Bas sont la terre classique des trouvailles de monnaies franques», écrivait le distingué numismatiste R. SERRURE, à l'occasion de deux trouvailles dans la province de Drenthe. Nous étudierons surtout celles de nos trois provinces septentrionales : la Frise,

la province de Groningue et la Drenthe. On a bien découvert à Domburg et à Wijk-bij-Duurstede un grand nombre d'importantes monnaies de ce genre, qui, considérées dans leurs rapports et leurs rapprochements mutuels, présentent un vif intérêt, mais il s'agissait là de monnaies trouvées séparément, tandis que nous voulons particulièrement appeler aujourd'hui l'attention sur les vraies *trouvailles* de monnaies.

Malgré l'abondance des trouvailles, les bonnes descriptions sont relativement rares. Mais il est encore plus rare de rencontrer dans une collection publique de notre pays une trouvaille *entière* de monnaies carolingiennes. Souvent une partie de la trouvaille a été envoyée à l'étranger. Souvent aussi on n'a conservé, acheté ou décrit que les exemplaires qui n'étaient pas encore représentés dans la collection, ce qui montre bien qu'on n'attachait aucune importance à la conservation de la *totalité* de la trouvaille.

Les monnaies trouvées dans les Pays-Bas et celles acquises à l'étranger ou d'origine incertaine, furent confondues dans les mêmes séries et décrites pêle-mêle dans les listes d'acquisition ¹⁾.

Que l'on se représente un archéologue mêlant de la poterie romaine étrangère avec les analogues de Vechten ou de Nimègue. Ne lui reprocherait-on pas à bon droit d'avoir détruit la valeur historique de la collection nationale? M. BALFOORT, à Utrecht, qui eut entre les

¹⁾ Au Musée de Leeuwarden, il en fut ainsi de la collection de M. A. LOOXMA YPEY, arrangée par feu M. CORBELYN BATTARD. Il nous fut heureusement possible de fixer l'origine d'un grand nombre de pièces importantes parce que celles-ci avaient été décrites quand elles appartenaient encore à la collection BLOEMBERGEN-SANTÉE, achetée par M. YPEY.

main, vers 1853, presque toutes les monnaies carolingiennes trouvées à Wijk-bij-Duurstede, l'ancienne Dorestadt, estima que pour notre pays il importait seulement de conserver les monnaies frappées dans les ateliers néerlandais. Il vendit donc toutes les pièces étrangères à L. DE COSTER, numismatiste et marchand de monnaies à Bruxelles ¹). Ainsi les Pays-Bas perdirent une des collections les plus intéressantes de monnaies franques, collection qui contenait un grand nombre d'exemplaires uniques, qui étaient en même temps de précieux documents pour l'histoire de Duurstede, à cette époque centre du commerce des Pays-Bas.

Heureusement que les Pays-Bas peuvent lui opposer des numismatistes plus perspicaces, par exemple M^{lle} M. DE MAN, M. WIGERSMA et surtout HOOFT VAN IDDEKINGE (1842—1881), qui savait apprécier la valeur de la numismatique comme science auxiliaire de l'histoire. Il faut connaître ses descriptions inédites de deux trouvailles drenthoises que nous citerons plus loin, ses lettres à MM. J. DIRKS et W. B. S. BOELES, pour se rendre compte de l'importance de ses opinions sur cette matière. Son œuvre capitale: *Friesland en de Friezen in de middeleeuwen* (*La Frise et les Frisons au moyen-âge*) est considérée à bon droit par le prof. FRUIN comme un livre impérissable ²).

Mieux que quiconque il connaissait à cette époque

¹) L. DE COSTER — *Restitution de quelques monnaies à CHARLEMAGNE. Revue Belge, 1853.*

²) C. VOSMAER. *Biographie de J. E. H. HOOFT VAN IDDEKINGE. Levensberichten van de Nederlandsche Maatschappij van Letterkunde te Leiden, 1883—1884.* SERRURE l'appelle le plus remarquable des numismates néerlandais, tant par le savoir que par la vivacité de l'esprit. *Traité de numismatique du moyen-âge. Tome I, 1891, p. XXIII.*

les monnaies de l'époque franque trouvées dans notre pays et bien mieux que M. DIRKS, qui profitait souvent de ses avis, il se rendait compte de la valeur des trouvailles.

En Allemagne, l'essor de l'archéologie eut pour conséquence que non seulement les numismatistes proprement dits, mais encore les archéologues commencèrent à s'intéresser aux monnaies. Dans les études des fouilles des castella romains, les monnaies furent soigneusement décrites et on s'en sert pour dater les autres trouvailles.

Même on alla plus loin. On chargea un savant de grande compétence de dresser un aperçu de toutes les trouvailles de monnaies romaines faites dans la libre Germanie (im freien Germanien) afin de pouvoir se rendre compte de l'importance des relations commerciales et de découvrir des données historiques générales.

C'est dans ce but que M. le Dr. H. WILLERS, de Bonn, voyagea aussi dans notre pays en 1909.

Environ deux cents trouvailles du Nord-Ouest de l'Allemagne demandent encore à être vérifiées avec plus de soin, car selon M. WILLERS l'on ne peut se fier, même dans les musées les mieux administrés ¹⁾, aux indications concernant les conditions dans lesquelles les trouvailles ont été faites.

Dans les Pays-Bas aussi le besoin d'une pareille recherche se fit peu à peu sentir à la suite de la trouvaille d'or de Wieuwerd, et des dépôts de scéatta's découverts en Frise. Le «TEYLER'S Genootschap» à Harlem ne mit-il pas en 1870 au concours une question, pas fort heureusement posée, et à laquelle jamais per-

¹⁾ *Præhistorische Zeitschrift*, 1913, p. 559.

sonne n'a répondu, concernant les monnaies qui ont eu cours dans les Pays-Bas à l'époque mérovingienne et où les trouvailles de monnaies faites dans les Pays-Bas devaient être prises pour base? Pourtant ici les trouvailles n'en furent surtout considérées qu'à un point de vue purement numismatique.

Notre travail a pour but de donner, après la description des autres trouvailles des «terpen»¹⁾ un aperçu de ce que ces «terpen» de la Frise ont fourni de monnaies. Comme une étude spéciale du matériel frison aurait conduit aisément à des conclusions unilatérales, nos recherches se sont étendues jusqu'aux provinces de Groningue et de la Drenthe; dans cette dernière surtout on a fait de nombreuses trouvailles de l'époque carolingienne.

Pour les autres provinces des Pays-Bas, nous ne connaissons jusqu'ici que quelques dépôts de monnaies.

Les trouvailles carolingiennes ont été choisies parce que celles-ci, quant à la Frise, paraissent être bien plus nombreuses, que l'on ne supposait jusqu'ici.

Il nous est agréable de témoigner ouvertement notre reconnaissance envers MM. A. O. VAN KERKWIJK, directeur du «Koninklijk Penningkabinet» (Cabinet royal des Médailles), J. VAN AKEN DE WAARD, conservateur du Musée de Groningue et la direction du Musée provincial à Assen, pour l'empressement avec lequel ils nous ont

¹⁾ P. C. J. A. BOELES. *Het Friesch Museum. Catalogue avec 24 planches. Leeuwarden, 1909*, pp. 21—59. Les «terpen» de la Frise et de Groningue sont des collines artificielles, antérieures à la construction des premières digues, élevées par les anciens Frisons environ après 100 avant J. C. pour leur servir de demeures permanentes et de refuges lors des invasions annuelles de la mer.

fourni des renseignements concernant les trouvailles confiées à leurs soins.

Un grand service, hautement apprécié, nous a rendu M. EMILE VAN HEURCK, d'Anvers, bien connue en Hollande par son livre: «l'Histoire de l'imagerie populaire flamande», écrit en collaboration avec M. BOEKENOGEN. Pendant son séjour, comme réfugié à Middelbourg, il a, sur la demande et sous les auspices de Mad^{lle} DE MAN, traduit en français le texte de notre étude, et s'est acquitté de cette tâche d'une manière au-dessus de notre éloge. Nous nous empressons de lui témoigner nos remerciements.

Les Trouvailles de la Frise.

M. J. DIRKS, président de la «Société Frisonne» à Leeuwarden, mort en 1892 et fameux par son grand nombre d'études numismatiques, publia en 1891 ¹⁾ une énumération succincte, qui est tout de même fort à apprécier, de ce que la Frise et surtout les «terpen», les plus anciennes demeures des Frisons, avaient fourni en monnaies anciennes. Il mentionne cinq trouvailles de monnaies carolingiennes, dont seule celle de Pingjum avait été décrite convenablement par DIRKS lui-même en 1869 dans la *Revue belge*. S. WIGERSMA Hz. fit accroître le nombre de ces trouvailles jusqu'à six, par la description fort exacte de la trouvaille d'Oudwoude.

En étudiant les rapports annuels de la Société Frisonne à Leeuwarden, propriétaire du Musée frison; en dépouillant la volumineuse correspondance que M. DIRKS avait échangée avec un grand nombre de numismatistes néer-

¹⁾ *Les Pompéi Frisons et leur importance au point de vue numismatique. Mémoires du Congrès international de numismatique. Bruxelles.*

landais et étrangers et de correspondants frisons ¹⁾, nous avons pu réussir, en nous basant aussi sur quelques autres données, à porter non seulement pour la Frise le nombre de trouvailles de six à onze, mais en même temps à compléter et à corriger les données concernant les cinq trouvailles décrites par DIRKS.

Ainsi la trouvaille sub I n'a pas été décrite; de celle sub II l'origine frisonne a pu être constatée grâce à une lettre de DE COSTER à DIRKS. La trouvaille sub III (Achlum) paraît avoir appartenu à notre propre famille. Une partie de cette dernière, publiée par GARIEL et prise par lui pour une trouvaille complète, obtint du succès dans le monde scientifique sous le nom erroné de «*découverte de la Haye*» ²⁾. Des documents de famille et des lettres à DIRKS nous permirent non seulement de déterminer l'endroit véritable de la trouvaille, *Achlum*, en Frise, mais encore d'en connaître la composition réelle.

Les trouvailles V et VI, quoique mentionnées dans les Rapports annuels de la Société frisonne, sont restées jusqu'aujourd'hui inétudiées. WIGERSMA lui-même semble ne pas les avoir connues. Du moins il ne les comprend pas dans une énumération de trouvailles carolingiennes.

La trouvaille de Rys (VII), composée suivant DIRKS de vingt deniers, a fourni cent douze monnaies suivant des lettres et une description imprimée, datant de l'époque où la trouvaille venait d'être faite.

La trouvaille de Midlum (X), datant de 1911, est

¹⁾ Ces lettres sont la propriété du Musée frison et ont été classées par nous l'année dernière.

²⁾ GARIEL. *Les monnaies royales de France sous la race Carolingienne*, I, p. 72, pl. VI.

publiée actuellement pour la première fois. Pour la trouvaille de Pingjum, nos données sont aussi un peu plus complètes que celles de DIRKS.

Les Trouvailles Drenthoises.

Toutes ces trouvailles, à l'exception de celle de Midlaren (1906), ont déjà été signalées, mais point décrites, en 1881, par HOOFT VAN IDDEKINGE ¹⁾, qui avait antérieurement inventorié de façon excellente les trouvailles d'Emmen et de Roswinkel pour le Musée d'Assen. Cet inventaire manuscrit fut pour R. SERRURE la base de sa publication sur ces trouvailles, nous le mentionnerons plus loin. Les descriptions des autres trouvailles sont éparpillées dans nombre de revues peu accessibles. Notre description de la trouvaille de Midlaren, dont pas moins de trois collections néerlandaises se partagèrent les monnaies, est la plus complète. Le lieu où la trouvaille a été effectuée est exactement connu à présent; il ne se trouve pas en Groningue mais bien encore dans la province de Drenthe.

Les Trouvailles de Groningue.

Des trois provinces septentrionales, c'est celle de Groningue qui a eu le moins de chance de garder pour elle les trouvailles de monnaies que l'on y a découvertes. Aux onze trouvailles frisonnes nous n'en pouvons opposer que quatre pour Groningue et aucune d'entre elles n'arriva intacte au Musée de Groningue. Il est probable que plus d'une des trouvailles faites dans cette province a été perdue, tout au moins a-t-elle disparu

¹⁾ *Friesland en de Friezen*, p. 187.

sans avoir été décrite, en même temps que les cabinets d'amateurs de monnaies de Groningue, comme ceux du prof. BAART DE LA FAILLE, M. QUINTUS et d'autres. Le Musée de Groningue a heureusement dans son conservateur actuel, M. J. VAN AKEN DE WAARD, un administrateur dévoué à la numismatique.

Les Trouvailles et leurs rapports avec la numismatique.

Il circulait à l'époque *mérovingienne*, au moins jusque vers 650, dans nos provinces septentrionales, presque exclusivement des monnaies d'or, surtout les petits tiers de sol. Le Musée de Leeuwarden possède de ceux-ci seuls cent vingt-cinq exemplaires recueillis en Frise. Des trouvailles de monnaies proprement dites appartenant à cette période sont rares. La trouvaille d'or de Wieuwerd ¹⁾ en Frise contient, il est vrai, beaucoup de monnaies, mais celles-ci sont enchâssées pour servir d'ornements, ou munies d'une bélière. A vrai dire il n'y a que deux trouvailles de tiers de sol, que l'on puisse citer pour la province de Frise et qui appartiennent peut-être l'une à l'autre. Elles furent découvertes dans la même année dans le même village, Dronrijp ²⁾, à l'ouest de Leeuwarden. Dans la province de Drenthe on a la trouvaille de Nietap. Trois trouvailles de *monnaies d'argent* de la fin du VII^e ou commencement du VIII^e siècle du type anglo-saxon (*scæatta's*) ont été faites en Frise ³⁾; on a parmi ces monnaies quelques pièces d'argent mérovingiennes.

¹⁾ JANSSEN. *Der Merovingische Goldschmuck aus Wieuwerd. Bonner Jahrbücher*, 1867.

²⁾ DIRKS. *La trouvaille de Dronrijp. Revue belge*, 1887.

³⁾ DIRKS. *Les Pompéi Frisois*.

Il faut ajouter à cette énumération nos trouvailles carolingiennes, qui s'élèvent au nombre de vingt-deux, chiffre considérable, puisque GABRIEL n'en décrit en 1883 que 39 pour toute l'Europe ¹⁾.

Les Monnaies non décrites ou peu connues.

Dans nos trouvailles on rencontre plusieurs monnaies qui sont restées uniques. Plus d'une d'entre-elles a été décrite dans les périodiques. Mais, suivant l'ouvrage récent de M. BLANCHET ²⁾ il n'en est pas de même pour neuf d'entre elles, savoir: le No. 55, monnaie de Charles le Chauve frappée à Meaux; les Nos. 158—164, sept monnaies de la trouvaille de Wagenborgen, toutes de Lothaire I, dont six frappées à Maestricht, la septième à Cologne. Finalement le denier No. 92, frappé à Aix La-Chapelle et appartenant à la trouvaille de Midlaren (maintenant publié par MENADIER) ³⁾.

Monnaies à la légende CARLVX REX FR.

Comme dans bien des cas on n'est pas encore d'accord s'il faut attribuer les monnaies portant CARLVX REX FR. plutôt à CHARLEMAGNE qu'à CHARLES LE CHAUVÉ, nous nous sommes borné dans les cas douteux à ne mentionner que l'avis des numismatistes les plus autorisés, sans émettre une attribution personnelle certaine, car il est nécessaire de voir soi-même les monnaies pour juger

¹⁾ E. GABRIEL. *Les Monnaies royales de France*. 1. 1883.

²⁾ A. BLANCHET. *Monnaies frappées en Gaule*. 1912.

³⁾ J. MENADIER. *Die Aachener Münzen. Zeitschrift für Numismatik* XXX. pl. IX. 3. p. 324.

de leur facture, de leur état de conservation, etc. et cela n'était pas toujours possible.

PROU, un auteur à l'opinion duquel on attache à juste titre une grande importance, décrit dans son catalogue sous les Nos. 688 et 692 deux monnaies de Melle (Metullo), dont l'une est attribuée à CHARLEMAGNE, l'autre à CHARLES LE CHAUVE, alors que la croix sur l'avvers et le C ou K du monogramme sur le revers diffèrent seulement quelque peu par leurs formes. C'est précisément parce que ces deux princes possédaient à des périodes déterminées de leur règne un type monétaire presque semblable que toute attribution devient souvent extrêmement difficile.

Le jugement de R. SERRURE nous paraît donc moins exacte quand il dit à propos de la monnaie d'Auxerre de la trouvaille faite à Groningue en 1890 (No. 134): «Les trouvailles de Duurstede et celle connue sous le nom de trouvaille de La Haye ¹⁾, ont prouvé d'une manière absolument certaine, que les deniers au temple avec CAROLVS REX FR. sont de CHARLEMAGNE Je crois inutile de rouvrir un débat définitivement clos».

Il n'est plus nécessaire de prouver que de pareilles monnaies, trouvées à Wijk-bij-Duurstede, peuvent bien avoir été frappées après 837, donc pendant le règne de CHARLES LE CHAUVE. L'opinion de DE COSTER, reprise par SERRURE, que la ville de Dorestadt était déjà définitivement détruite en 837 et que par conséquent les monnaies qui y ont été trouvées, ne peuvent plus être attribuées à CHARLES LE CHAUVE (840—875), a été

¹⁾ Lisez de Achlum et voyez la trouvaille No. III.

combattue avec succès déjà en 1881 par HOOFT VAN IDDEKINGE ¹⁾ et aussi en 1896 par PROU ²⁾.

La trouvaille de La Haye (Achlum) ne résoud pas encore la question, car si nous sommes tenté d'attribuer du moins en partie, dans le cas actuel, les monnaies du type en discussion, à CHARLEMAGNE, cela ne veut pas dire que des exemplaires semblables, appartenant à d'autres trouvailles, ne puissent être de CHARLES LE CHAUVÉ puisque, comme nous venons de le dire, ces deux princes se sont servis quelquefois d'un même type monétaire. De légères différences dans la facture ou dans la forme de quelques signes, doivent décider en dernier ressort.

La monnaie de Milan provenant de la trouvaille de Roswinkel (No. 93), qui ne peut être attribuée qu'à CHARLEMAGNE ³⁾ et qui incontestablement n'a été enfouie qu'après 877, soit 63 ans après la mort du grand empereur, prouve que les monnaies de CHARLEMAGNE restèrent longtemps en circulation.

BLANCHET ⁴⁾, qui considère la question du classement des monnaies au *monogramme* Karolus et celles au titre CARLVS REX FR. comme une des plus intéressantes de la numismatique carolingienne, attribue, à la suite de PROU ⁵⁾, les deniers à la légende CARLVS REX FR. ou CAROLUS REX, pour autant qu'elles portent un temple, sans réserve à CHARLES LE CHAUVÉ, contrairement à

¹⁾ *Friesland en de Friezen*, p. 167.

²⁾ PROU, *Catalogue des Monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies Carolingiennes*. Paris 1896, p. VII.

³⁾ CHARLEMAGNE est le seul CHARLES qui ait été roi de Milan au cours du IX^e siècle.

⁴⁾ p. 341.

⁵⁾ *Cat. B. N.* XVIII.

l'opinion précitée de SERRURE. Le temple, qui apparaît déjà sur des monnaies qui sont sans doute du temps de CHARLEMAGNE, devrait rappeler son couronnement comme empereur dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome, en l'année 800. C'est pourquoi, suivant PROU¹⁾, il n'est pas à conseiller d'attribuer des monnaies au temple avec l'inscription CARLVS REX FR. à CHARLEMAGNE, puisque celui-ci, après 800, avait le droit de prendre le titre d'empereur KAROLVS IMP AVG. Quand PROU, à la même page, reconnaît la possibilité que l'émission de deniers au titre déjà vieilli de CARLVS REX FR. et au monogramme, a été continuée après l'année 800, son opinion précédent ne paraît pas particulièrement convaincant. Mais il n'en est pas moins remarquable que d'après le travail de PROU, où les monnaies sont classées suivant les ateliers, on n'aurait pas monnayé, à quelques insignifiantes exceptions près, dans aucun des ateliers cités, entre les années 800 et 814. Des monnaies frappées entre 781 et 814 ne sont pas même signalées à Paris et à Chartres, alors que des monnaies de CHARLEMAGNE y ont été frappées de 771 à 781. On pourrait expliquer en partie ce fait par la défense que fit CHARLES en 805 et 808 de battre monnaie autre part que dans le Palais (PALATINA MONETA). mais il n'y a aucune monnaie semblable dans nos trouvailles et l'œuvre de PROU (p. 138) ne mentionne pour la période 800—814 que quelques monnaies, assez rares, au buste de CHARLES et le plus souvent avec l'inscription CHRISTIANA RELIGIO, qui pourraient bien avoir été frappées dans le Palais. Le point en discussion n'est pour la date

¹⁾ XI.

de nos trouvailles de monnaies, c'est-à-dire la détermination de l'époque à laquelle elles ont été enfouies, d'intérêt que dans un seul cas, soit pour la trouvaille de Achlum (III). Il n'y a pas de ces monnaies dans les trouvailles I et II et pour les autres il a été établi qu'elles n'ont été enterrées qu'après 840, quand CHARLES LE CHAUVÉ arriva au pouvoir. Cela résulte en effet de la présence de monnaies de LOTHAIRE I, frappées après 840.

*Des types de monnaies qu'on rencontre le plus
fréquemment dans les trouvailles.*

Le fonds principal de nos trouvailles carolingiennes se compose des monnaies bien connues de l'empereur LOTHAIRE I avec une croix et l'inscription † IOTAMUS IPNEIRAT (ou un texte semblable) sur l'avvers, et un temple avec DORESTATVS MON sur le revers, et de monnaies au temple portant le titre de LOUIS LE DÉBONNAIRE et l'inscription XPSTIANA RELIGIO. S'il apparaît clairement par les inscriptions mêmes des monnaies de la première espèce que nous avons affaire à des monnaies locales, provenant notamment de l'atelier de Duurstede, on peut aussi admettre en se basant sur l'identité de facture de nombre de monnaies de la seconde espèce, que celles-ci ont été frappées dans le même atelier. Font exception les exemplaires à globules ou autres signes, comme le S couché, sous ou à côté du temple, qui certainement n'ont pas été frappés à Duurstede, puisque sur les monnaies connues de Duurstede ces signes manquent. Ce que nous venons d'écrire confirme la règle que dans les trouvailles les monnaies locales

dominant toujours quand il y a un atelier dans le voisinage du lieu de la trouvaille. Il en est ainsi pour notre pays jusque peu après le milieu du IX^e siècle, il n'en est plus ainsi après la disparition de Duurstede à cette époque. Des ateliers étrangers reprirent alors ce rôle, d'abord Strasbourg, plus tard probablement Cologne. Comme monnaies de Maestricht, on ne connaît que celles de la trouvaille de Wagenborgen. D'accord avec la supposition que la ville de Duurstede aurait déjà été détruite définitivement en 837 par les Normands, DE COSTER et SERRURE ont admis que les monnaies déjà citées de LOTHAIRE I, étaient frappées pendant sa co-régence, donc avant 840. Pour déterminer la date d'enfouissement des trouvailles, cette question est d'une importance capitale. Mais à présent qu'il est historiquement établi que Dorestadt existait encore dans la seconde moitié du IX^e siècle, on a toutes les raisons de placer l'émission de ces monnaies et la disparition de l'atelier de Duurstede après la mort de LOUIS LE DÉBONNAIRE († 840), pendant la période où LOTHAIRE I régnait seul, soit entre les années 840—855. PROU est du même avis (Nos. 69—78). En vérité, les monnaies avec l'inscription DORESTATVS MON donnent tout à fait l'impression qu'elles représentent le dernier type des monnaies frappées à Duurstede, qui se rattachent aux monnaies au temple avec l'inscription CHRISTIANA RELIGIO trouvées dans notre pays et dont une partie assez importante aura été frappée à Duurstede, pendant la dernière période du règne de LOUIS LE DÉBONNAIRE. Alors que dans une trouvaille ancienne, comme celle de Achlum (trouvaille de La Haye), le type précité forme au nombre de 484 exemplaires, le fonds principal et

que le type *DORESTATVS MON* n'y est pas du tout représenté, les deux types se rencontrent au contraire en grand nombre dans les trouvailles dont nous avons placé l'enfouissement vers le milieu du IX^e siècle, pour la raison que des monnaies qui ont été frappées incontestablement plus tard y manquent. Les monnaies au temple de *LOUIS LE DÉBONNAIRE* y dominent tant soit peu (V, XII, XIX).

Dans la trouvaille de Roswinkel (XIV), dont toute la composition nous est connue et qui a été enterrée quelque peu plus tard, (soit après 877), les types *DORESTATVS MON.* sont au contraire en majorité. On en a 103 exemplaires pour 10 monnaies au temple de *LOUIS LE DÉBONNAIRE*. Dans la trouvaille de Midlaren (XIII), enfouie après 855, les monnaies avec *DORESTATVS MON* dominant encore. Nous admettons volontiers à la suite de *PROU* que des monnaies au temple avec son titre ont été frappées en plusieurs ateliers même après la mort de *LOUIS LE DÉBONNAIRE*, comme cela a été pour les *söldi* barbares, quoique je le crois peu probable pour *Duurstede*, en me basant sur notre statistique.

Il nous est néanmoins difficile de déterminer avec exactitude à quelle époque l'atelier de *Duurstede* a cessé de produire. Nous ne connaissons pas pour cet atelier des monnaies postérieures à *LOTHAIRE I* (840—855). L'inspection officielle se sera relâchée graduellement à la suite des invasions danoises. Le type *DORESTATVS MON* est alors aussi frappé avec peu de soin. On reconnaît à peine le nom impérial dans «*LOTAMVS*». Il est probable que l'atelier, après son déclassement officiel, a continué à monnayer officieusement, en copiant servilement les anciens types. En effet, dans la trouvaille

dé Roswinkel, enterrée vers 880, on a 103 monnaies de LOTHAIRE I avec DORESTATVS MON. Les monnaies de Duurstede semblent avoir presque entièrement disparu de la circulation vers la fin du IX^e siècle. Dans la trouvaille de Marsum (XX, ± 890) comme dans celle de Assen (XVI), elles sont encore représentées. Les dépôts de Midlum et de Pingjum du commencement du X^e siècle et probablement aussi celui de Ter Apel ¹⁾, moins bien connu, se composent déjà entièrement de monnaies étrangères, exclusivement du type de Strasbourg. Cette monnaie de Strasbourg se rencontre encore dans la trouvaille de Dalen, enterrée vers 940 et dans laquelle c'est le numéraire de Cologne qui est le plus représenté.

Les Imitations du sol d'or de Louis le Débonnaire.

Les numismatistes français ²⁾ admettent que les solidi barbares, qu'on rencontre spécialement dans la trouvaille de Marsum (No. 190), sont des imitations *frisonnes* de pièces décrites notamment par PROU No. 1070. Outre le No. 96 de la trouvaille de Roswinkel (XIV, après 877) et peut-être aussi le No. 63 d'Aalsum, ces solidi barbares n'ont pas été découverts parmi nos trouvailles de monnaies. C'est pourquoi que l'opinion de WIGERSMA, que ces monnaies pourraient avoir été frappées dans l'atelier officiel de Duurstede ³⁾, nous paraît peu admissible. Au reste, la trouvaille de Marsum a été confiée à la terre à une époque où, ainsi

¹⁾ HOOFT VAN IJDEKINGE, *Friesland en de Friezen*, p. 187.

²⁾ A. BLANCHET, *Monnaies frappées en Gaule*, p. 364.

³⁾ *Notice sur la trouvaille de Delfzijl. Tijdschrift*, 1907, p. 330.

que le prouve encore la trouvaille d'Odoorn, la monnaie étrangère commence à prédominer dans notre pays et où l'atelier de Duurstede ne travaille déjà plus.

Une statistique spéciale des trouvailles concernant ces solidi barbares jettera peut-être plus de lumière sur la question. Le musée de Leeuwarden en possède quatre exemplaires trouvés séparément en Frise, tandis que le musée de Groningue en possède un analogue de la province de Groningue. Ces monnaies ont été aussi trouvées à Dömbürg et dans d'autres endroits de notre pays ¹⁾.

Les Trouvailles en relation avec l'histoire.

Les nombreuses trouvailles de monnaies carolingiennes faites dans nos trois provinces septentrionales montrent que la population avait de nombreuses relations commerciales avec les autres contrées, particulièrement avec Duurstede, dont l'importance comme centre commercial nous a été dépeinte par M. le Dr. H. A. POELMAN ²⁾. Mais ces relations ne suffisent point à expliquer pourquoi on a précisément au IX^e siècle enfoui à dessein tant de trésors de monnaies; à dessein, disons-nous, car nombre de trouvailles ont été cachées dans une cruche ou pot de terre; les ornements qui les accompagnent quelquefois excluent aussi la possibilité que les monnaies se trouvent comme par hasard dans le sol.

A HOOFT VAN IDEKINGE revient l'honneur d'avoir été le premier à établir une relation entre ces trou-

¹⁾ V. D. CHHS, pl. XIII, Nos. 1 à 4 et page 144; M. DE MAN, *Tijdschrift*, 1899.

²⁾ *Geschiedenis van den handel in Noord-Nederland gedurende het Merovingische en Carolingische tijdperk*. La Haye, 1908.

vailles et l'histoire de notre pays, c'est-à-dire avec les invasions des Normands. Aussi cet auteur nous apprend — fait passé inaperçu jusqu'alors — qu'on n'a fait en Frise aucune trouvaille de monnaies dont le contenu avait été confié à la terre pendant le règne de Charlemagne, pour la raison qu'à cette époque la paix régnait en Frise, tandis qu'on a découvert maint trésor, enfoui avant ou après ce temps ¹⁾.

Hooft, pour la Frise actuelle, cite seulement deux trouvailles (VII et XI) et six pour la Drenthe, de sorte que l'exactitude de ses remarques n'est pas au-dessus de toute critique. Seule une étude approfondie des matériaux nous donnera plus de certitude. Il faut aussi examiner d'abord de plus près les faits historiques. POELMAN nous servira encore de guide.

Les Normands qui visitèrent notre pays semblent avoir été pour la plupart des Danois. Ils étaient en relations commerciales suivies avec Dorestadt et savaient comment il fallait naviguer pour l'atteindre, c'est-à-dire par le lac Flévo, le long de la province de Frise actuelle ou à travers celle-ci. Déjà en 810 CHARLEMAGNE avait fait construire une flotte, parce que les Danois avaient détruit une partie de la Frise. Les anciens annalistes désignaient sous le nom de Frise toute la Néerlande septentrionale. Ce furent les débuts de la ruine. On dévasta ensuite à plusieurs reprises Dorestadt, c'est-à-dire dans les années 834, 835, 836, 837, 846 et 863. Il faut se rappeler que les annales, qui mentionnent ces dates, auront quelquefois placé un même fait à diverses dates. Depuis 885, quand le Danois

¹⁾ *Friesland en de Friezen*, p. 165.

GODEFROI fut assassiné sur l'ordre de CHARLES LE GROS, après un règne de trois ans dans notre pays, le nord des Pays-Bas connut quelques années de paix. La puissance des Normands dans ces contrées était alors brisée, bien que les invasions ne cessassent pas tout de suite. Comme les dates des trouvailles de monnaies sont remarquablement d'accord avec le cours des événements historiques ! De nos vingt-deux trouvailles de monnaies la première seule doit avoir été enfouie pendant le règne du grand CHARLES, c'est-à-dire dans la première période (768—781). Hélas, cette trouvaille est la seule dont l'origine ne soit pas absolument certaine, comme on a eu soin de l'indiquer dans la description !

Pour le règne de LOUIS LE DÉBONNAIRE (814—840), il n'y a que les trouvailles sub II et III, où les monnaies connues de LOTHAIRE I avec DORESTATVS MON manquent totalement, qui puissent entrer en considération. Ensuite nous n'avons pas moins de dix trouvailles dont le dépôt doit être postérieur à 840, sans doute du milieu du neuvième siècle ou vers le troisième quart. Ce sont les trouvailles sub IV—VIII, XII XIII, XVIII—XX, dont les numéros XIII et XX, ont été cachés dans la terre après l'année 855.

C'est à cette époque que ces contrées auront connu les plus grands troubles et tandis que les annalistes citent seulement les grandes villes comme Dorestadt, les trouvailles permettent d'entrer dans des détails précis et inédits. Est-ce qu'il ne vous semble pas voir fuir les marchands de Rijs devant les bandes de pillards ? On fuit du sud de la province de Frise actuelle jusqu'à Oudwoude au nord et vers la côte de Groningue près Loppersum et Wagenborgen. Les ornements cachés

donnent aussi des renseignements. Au musée de Copenhague, nous avons trouvé des fragments de garnitures d'argent rectangulaires tout à fait analogues aux ornements ¹⁾ de la trouvaille de Marsum (près de Delfzijl) XXII. Le fait que l'on a découvert au Danemark aussi des imitations de ces objets, d'un style local et barbare, prouve surabondamment que les pièces dont il a été question en premier lieu, à ornement pur, ont été importées en Danemark, peut-être de nos côtes.

De 880 date la trouvaille de Roswinkel (XIV), de 890 environ le trésor de Marsum (XXII), dont nous venons de faire mention, et de vers la fin du IX^e siècle la trouvaille intéressante d'Odoorn, dont l'existence n'est plus connue. Il se rencontre dans cette dernière une bague en argent ornée de rinceaux, décor semblable à celui des garnitures de Marsum. Les monnaies de Midlum et de Ter Apel ont été enterrées dans les premières années du X^e siècle, celles de Pingjum de même. Enfin, on a la trouvaille de Dalen, vers 940. D'autres trouvailles de monnaies du X^e siècle ne nous sont pas connues.

Avec l'affaiblissement de la puissance des Danois en 885, le nombre des trouvailles diminue visiblement. La paix revint dans notre pays, mais bien des choses furent à jamais perdues.

A la suite des divers sacs de Dorestadt, les marchands qui s'y étaient établis émigrèrent vers les contrées du Rhin. La monnaie de Strasbourg semble avoir rempli le rôle de l'atelier de Duurstede, disparu vers 850 ou 860. Les trois trouvailles du commencement

¹⁾ Voir WIGERSMA. *Notice sur la trouvaille de Delfzijl*. *Tijdschrift*, 1907.

du X^e siècle ne contiennent-elles pas exclusivement des monnaies frappées à Strasbourg (Midlum et Ter Apel) ou des monnaies qui, même si elles n'ont pas été frappées là, sont pourtant des imitations de Strasbourg (Pingjum)? Le commerce de Strasbourg avec notre pays avait déjà quelque importance en 831, à preuve la charte de LOUIS LE DÉBONNAIRE par laquelle on exempta du tonlieu dans tout le royaume les gens de l'église de Strasbourg, sauf à Quentowic et Dorestadt ¹⁾.

Ce privilège fut encore confirmé en 904, par LOUIS L'ENFANT ²⁾, sous le règne duquel ont été frappées les monnaies que nous venons de nommer.

Il faut encore faire ressortir, afin de compléter ce travail, que nos trésors de monnaies diffèrent absolument par leur caractère des trouvailles d'argent des X^e et XI^e siècles qui s'étendent du Danemark et de la Suède vers et à travers la Russie et parmi lesquelles on a beaucoup de monnaies arabes, par suite des relations commerciales avec l'Extrême-Orient ³⁾. Les monnaies arabes de la trouvaille d'Odoorn ⁴⁾, montées comme ornements, montrent que rarement quelque chose des trésors orientaux parvint jusqu'à notre pays. De la même manière l'on pourrait expliquer quelques «dirhems» qui ont été trouvés dans nos provinces septentrionales.

¹⁾ POELMAN, p. 73.

²⁾ PROU, p. VII.

³⁾ JOHANSEN. *Le trésor d'argenterie de Terslev. Mémoires des Antiquaires du Nord*, 1913; SOPHUS MÜLLER, *Nordische Altertumskunde*, II, 287.

⁴⁾ Voir PLEYTE. — *Drente* pl. XXIV. 1.